

Fiche de données de sécurité
(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 1/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

DSX Joint coupe-feu

UFI: 1CJH-X91Y-7A23-7N04

Code du produit / Type: 7202300, 7202302 / DSX-K, DSX-E

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées: masse de protection contre le feu pour une utilisation à l'intérieur. Utilisation par les travailleurs professionnels, utilisation par les consommateurs.
Utilisations déconseillées: une application autre que celle mentionnée ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Détails du distributeur :

OBO Bettermann Produktion Deutschland GmbH & Co. KG

Hüingser Ring 52, 58710 Menden (Sauerland), Allemagne

Tel.: +49 2373 890

Fax: +49 2373 89238

E-mail: info@obo.de

Responsable du SDS:

OBO Bettermann Produktion Deutschland GmbH & Co. KG

Hüingser Ring 52, 58710 Menden (Sauerland), Allemagne

Tel.: +49 2373 890

Fax: +49 2373 89238

E-mail: info@obo.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, Freiestrasse 16, CH-8032 Zürich.

En cas d'urgence: Tel. 145 (24 h)

De l'étranger ou en cas de problèmes techniques: +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Catégories de danger

Mentions de danger

Carc. 2

H351

Susceptible de provoquer le cancer

Repr. 2

H361f

Susceptible de nuire à la fertilité.

Aquatic Chronic 3

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 2/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit: Nom de marque: **DSX Joint coupe-feu**

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Mélamine

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:

H351 Susceptible de provoquer le cancer

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Conseils de prudence– généraux:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

Conseils de prudence– prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.

Conseils de prudence– intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

Conseils de prudence– Stockage: -

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence– Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Indication de danger détectable au toucher: nécessaires à la distribution au les consommateurs.

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants : pas nécessaire.

Informations relatives au transport: Rubrique 14.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 08. 06. 2023 Page: 3/(15)
(Fabricant) - / 21. 03. 2023 Date de révision: 31. 07. 2025

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient aucune substance vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006 (< 0,1 %).

Le mélange ne contient aucune substance PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006 (< 0,1 %)..

Le produit contient une substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne (Phosphate de triphényle, CAS : 115-86-6). Propriétés perturbant le système endocrinien (article 57, point f) - environnement).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique: Mélanges des substances suivantes et de substances non dangereuses.

Composants dangereux

Nom de la substance	Numéro CE	Numéro CAS	Catégories de danger	Mentions de danger	Quantité en %
Mélatamine* Numéro d'enregistrement REACH: no data	203-615-4	108-78-1	Carc. 2 Repr. 2 STOT RE 2	H351 H361f H373	≥ 5 – <10
Dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm] Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489379- 17	236-675-5	13463-67-7	Carc. 2 (Note V., W., 10.)	H351 (inhalation)	≥ 5 – <10
Phosphate de triphényle Numéro d'enregistrement REACH: aucune donnée	204-112-2	115-86-6	Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1	H400 (M=1) H410 (M=1)	≥ 0,1 – <1.0
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H- isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H- isothiazol-3-one (3:1)** Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120764691-48	611-341-5	55965-84-9	Acute Tox. 3 Acute Tox. 2 Skin Corr. 1C Skin Sens. 1A Eye Dam. 1 Acute Tox. 2 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1	H301 H310 H314 H317 H318 H330 H400 H410 (M=100) H410 (M=100) EUH071	<0.001

* Substance de la liste des candidats SVHC

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 4/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

**** Limites de concentrations spécifiques:**

Skin Corr. 1C; H314: $C \geq 0.6 \%$; Skin Irrit. 2; H315: $0,06 \% \leq C < 0.6 \%$;

Eye Dam. 1; H318: $C \geq 0.6 \%$; Eye Irrit. 2; H319: $0,06 \% \leq C < 0.6 \%$;

Skin Sens. 1A; H317: $C \geq 0.0015 \%$

Note V: If the substance is to be placed on the market as fibres (with diameter $< 3 \mu\text{m}$, length $> 5 \mu\text{m}$ and aspect ratio $\geq 3:1$) or particles of the substance fulfilling the WHO fibre criteria or as particles with modified surface chemistry, their hazardous properties must be evaluated in accordance with Title II of this Regulation, to assess whether a higher category (Carc. 1B or 1A) and/or additional routes of exposure (oral or dermal) should be applied.'

Note W: 'It has been observed that the carcinogenic hazard of this substance arises when respirable dust is inhaled in quantities leading to significant impairment of particle clearance mechanisms in the lung. This note aims to describe the particular toxicity of the substance; it does not constitute a criterion for classification according to this Regulation.

Note 10: The classification as a carcinogen by inhalation applies only to mixtures in powder form containing 1 % or more of titanium dioxide which is in the form of or incorporated in particles with aerodynamic diameter $\leq 10 \mu\text{m}$.

Texte des phrases H et des sigles de classification (CLP) cf. rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Instructions générales: Ne rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente ou en état convulsif.

Inhalation: Le blessé doit être posé au repos à l'air fraîche. En cas de malaise, appeler le médecin.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 10-15 minutes. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Obtenez des soins médicaux.

La protection de premiers secours: Aucune spécification individuelle

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Susceptible de provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité.

Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité
(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 5/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas nécessaire. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Mousse, dioxyde de carbone, poudre, l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés :

En fonction de l'environnement de combustion.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Produits de décomposition dangereux: le produit n'est pas combustible.

Le dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO) et les hydrocarbures peuvent apparaître en cas de combustion incomplète.

5.3. Conseils aux pompiers:

Équipement de protection spécial:

Conformément aux mesures de lutte contre l'incendie en vigueur. Appareil de respiration.

Plus d'informations:

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir le contenant.

Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. A récupérer séparément.

Les eaux d'extinction polluées et les résidus de combustion sont à éliminer conformément aux règlements.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Tenir à distance les personnes qui ne participent pas au sauvetage.

Éviter le contact avec la peau, les vêtements et les yeux, ainsi que l'inhalation des vapeurs.

Une ventilation suffisante doit être assurée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Il faut empêcher toute pénétration dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations.

Avertir les autorités compétentes.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 6/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le liquide libre par pompage. Contenir le reste ou de petites quantités avec un matériau absorbant les liquides non combustibles (sable, terre de diatomées, liant liquide universel). Placer dans un récipient fermé et correctement étiqueté. Éliminer conformément aux réglementations locales.

Sur l'eau: Informer les autorités locales conformément à la réglementation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Considérations relatives à l'élimination: Cf. Rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Maintenir les mesures générales appliquées aux opérations normales avec des substances chimiques.

Une ventilation adéquate doit être assurée.

Tenir à l'écart de la chaleur radiante et des flammes nues.

Une douche oculaire doit être disponible sur le site de travail.

Éviter le contact avec la peau et les yeux et la respiration de longue durée des vapeurs et du brouillard.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Il est interdit de manger ou fumer pendant les heures de travail.

Température de conservation: non déterminé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Les conditions du stockage doivent se conformer aux exigences du stockage de substances chimiques.

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé dans des contenants d'origine bien fermés.

Tenir à l'écart des rayons du soleil, de la chaleur directe et des sources d'inflammation.

Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

Tenir hors de portée des enfants.

Température de conservation: protéger du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Masse de protection contre le feu pour une utilisation à l'intérieur. Utilisation par les travailleurs professionnels, utilisation par les consommateurs.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs autorisées et valeurs-seuil de l'air des lieux de travail

(Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 7/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

Nom de la substance	Numéro CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Notes
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
<i>Dioxyde de titane</i>	13463-67-7	3 mg/m ³ (a)	10	-	-	NIOSH / -
<i>Triphénylphosphate</i>	115-86-6	10	-	20	-	NIOSH / -
<i>2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 5-chloro-2-méthyle et 2,3-dihydro-isothiazol-3-one de 2-méthyle</i>	55965-84-9	0,2 mg/m ³ (i)		0,4 mg/m ³ (i)		-

8.2. Contrôles de l'exposition:

Mesures techniques:

Ventilation adéquate (aspiration générale ou locale).

Équipement de protection individuelle:

a) La protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166).

b) La protection de la peau

i. Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques (EN 374).

Matériau: caoutchouc butyle, caoutchouc chloroprène (CR), caoutchouc nitrile (NBR)

Temps de pénétration : >480 min.

Épaisseur de la couche : ≥0,4 mm.

Les caractéristiques des gants sont déterminées par les conditions (utilisations multiples, chargement mécanique, température, force et durée d'exposition). Le mode d'emploi du fabricant et les conditions d'application doivent être respectés.

ii. Autres

Vêtements de protection.

c) La protection respiratoire

Dans des conditions normales, cette protection n'est pas nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, une protection respiratoire avec un filtre à particules est recommandée (filtre de type A-P2)

d) La protection contre les risques thermiques

Aucune donnée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Interdit d'évacuer le produit dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations!

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) État physique:

liquide visqueux

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 8/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

- | | |
|---|---------------------------------|
| b) Couleur: | blanc |
| c) Odeur: | inodore |
| d) Point de fusion/point de congélation: | aucune donnée |
| e) Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | ≈ 100°C |
| f) Inflammabilité: | non combustible |
| g) Limites inférieure et supérieure d'explosion: | Non explosif |
| h) Point d'éclair: | aucune donnée |
| i) Température d'auto-inflammation: | aucune donnée |
| j) Température de décomposition: | aucune donnée |
| k) pH (dans de l'eau à 10%): | 8,0 - 8,8 |
| l) Viscosité cinématique: | |
| à 40°C : | aucune donnée |
| à 100°C : | aucune donnée |
| m) Solubilité | |
| Solubilité dans l'eau : | miscible |
| Solubilité dans d'autres solvants: | aucune donnée |
| n) Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): | aucune donnée |
| o) Pression de vapeur (à 20°C): | aucune donnée |
| p) Densité et/ou densité relative (à 20°C): | 1.200 – 1.385 g/cm ³ |
| q) Densité de vapeur relative: | aucune donnée |
| r) Caractéristiques des particules: | aucune donnée |

9.2. Autres informations

- | | |
|-----------------------|----------------|
| Propriétés oxydantes: | ne s'oxyde pas |
| VOC: | <10% |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- | | |
|--|--|
| 10.1. Réactivité | Il n'y a pas de danger connu. |
| 10.2. Stabilité chimique | Stable en conditions d'utilisation recommandées. |
| 10.3. Possibilité de réactions dangereuses | Non connu. |
| 10.4. Conditions à éviter | Chaleur, lumière directe du soleil, gel. |
| 10.5. Matières incompatibles | Acides forts. Bases fortes. |
| 10.6. Produits de décomposition dangereux | En cas d'utilisation recommandée il n'y a pas de produits de décomposition dangereux. Gaz d'échappement dangereux: cf. rubrique 5. |

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 9/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)
(CAS: 55965-84-9)

Orale:	LD ₅₀ (rat)	66 mg/kg (OECD 401)
Dermique:	LD ₅₀ (rat)	> 1008 mg/kg (OECD 402)
Inhalative:	LC ₅₀ (rat)	2.36 mg/L/ 4 h (OECD 403)

Dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de (CAS: 13463-67-7)]

Orale:	LD ₅₀ (rat)	> 5000 mg/kg (OECD 425) (EPA OPPTS 870.1100)
Orale:	LD ₅₀ (rat)	5000 mg/kg

Mélatamine (CAS: 108-78-1)

Orale:	LD ₅₀ (rat)	3828 mg/kg
Dermique:	LD ₅₀	3161 mg/kg
Inhalative:	LC ₅₀ (rat)	> 5.19 mg/L (OECD 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Susceptible de provoquer le cancer

Toxicité pour la reproduction: Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Le produit contient une substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne (Phosphate de triphényle, CAS : 115-86-6). Propriétés perturbant le système endocrinien (article 57, point f) - environnement).

Fiche de données de sécurité
(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 10/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Composants :

*Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)
(CAS: 55965-84-9)*

Poisson (Oncorhynchus mykiss):	LC ₅₀	0.19	mg/L	
Poisson (Lepomis macrochirus):	LC ₅₀	0.28	mg/L	
Daphnia (Daphnia magna):	EC ₅₀	4,71	mg/L	(OECD 202)
Daphnia (Daphnia magna):	NOEC	0.1	mg/L	21 jours
Poisson (Oncorhynchus mykiss):	NOEC	0.098	mg/L	28 jours (OECD 215)

Dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de (CAS: 13463-67-7)]

Autres organismes aquatiques:	EC ₅₀	> 100	mg/L	96 h
Algues (Pseudokirchneriella subcapitata):	EC ₅₀	> 100	mg/L	72 h
Daphnia (Daphnia magna):	LOEC	5	mg/L	21 jours

Mélamine (108-78-1)

Poisson (Oncorhynchus mykiss):	LC ₅₀	> 3000	mg/L	
Daphnia (Daphnia magna):	EC ₅₀	200	mg/L	
Algues (Pseudokirchneriella subcapitata):	EC ₅₀	325	mg/L	96 h
Daphnia (Daphnia magna, chronique):	LOEC	> 11	mg/L	21 jours
Daphnia (Daphnia magna, chronique):	NOEC	≥ 11	mg/L	21 jours
Poisson (Oncorhynchus mykiss, chronique):	NOEC	≥ 5.1	mg/L	36 jours

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun connu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun connu.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de substances PBT ou vPvB à une concentration de 0.1 % ou plus.

Fiche de données de sécurité
(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 11/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit contient une substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne (Phosphate de triphényle, CAS : 115-86-6). Propriétés perturbant le système endocrinien (article 57, point f) - environnement).

12.7. Autres effets néfastes

Effets environnementaux:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Classification des dangers liés à l'eau (Allemagne):

WGK 2 (auto-classification du fabricant)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 08 01 19*

Boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses.

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 08 04 09*

Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Déchets d'emballages:

Les emballages contaminés doivent être traités conformément au règlement cité ci-dessus et aux réglementations de l'Union Européenne.

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 15 01 10*

Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Eaux usées:

Dans tous les cas, il convient de veiller à la conformité avec les réglementations communautaires, nationales et locales. Il incombe à l'utilisateur de connaître toutes les réglementations nationales et locales pertinentes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non classé.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non classé.

Fiche de données de sécurité
(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 12/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

- | | |
|--|----------------|
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | Non classé. |
| 14.4. Groupe d'emballage | Non classé. |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Non classé. |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non classé. |
| 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable |

Transport par eau:

Transport fluvial/ transport maritime ADN/IMDG: Ne s'applique pas au produit.

Transport aérien :

ICAO / IATA: Ne s'applique pas au produit.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
Catégorie Seveso : non classé.

Le produit contient une substance SVHC : Mélatamine (CAS : 108-78-1)

- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Non disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances pour contribuer à la sécurité du transport, manipulation et utilisation du produit. Ces données couvrent uniquement le produit indiqué. Les paramètres physiques et chimiques indiqués décrivent le produit du point de vue des spécifications de sécurité. Ils ne garantissent pas les propriétés spécifiques du produit et ne font pas l'objet de contrat ou de spécifications de produit.

Le fabricant et le distributeur n'assument aucune responsabilité pour les dégâts résultant d'un usage inapproprié ou non recommandé. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer aux textes législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux recommandations d'utilisation relatives au produit.

Fiche de données de sécurité
(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 13/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Carc. 2 H351 calculée

Repr. 2 H361f calculée

Aquatic Chronic 3 H412 calculée

Le texte entier des phrases H énumérées dans la partie 3 de la fiche technique de sécurité, ainsi que de la classe et de la catégorie de danger:

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, catégorie 3
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, catégorie 2
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 2
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée, catégorie 2
Aquatic Acute 1	Dangers pour le milieu aquatique - Toxicité aiguë de catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangers pour le milieu aquatique - Toxicité chronique de catégorie 1

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1

Date de sortie /dernière révision:
(Fabricant) - / 21. 03. 2023

Date de sortie: 08. 06. 2023

Page: 14/(15)

Date de révision: 31. 07. 2025

Abréviations et acronymes éventuels utilisés dans ce document:

ADN	(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road) Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ATE	(Acute Toxicity Estimate) Estimation de la toxicité aiguë
BCF	(Bioconcentration Factor) Facteur de bioconcentration (FBC)
Bw	(Body Weight) Poids corporel
C&L	(Classification and Labelling) Classification et étiquetage
CAS	(Chemical Abstracts Service) numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique
CE	Communauté européenne
CLP	(Classification, Labelling and Packaging) Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
CMR	(Carcinogenic, Mutagenic or toxic to Reproduction) Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
CSA	(Chemical Safety Assessment) Évaluation de la sécurité chimique.
CSR	(Chemical Safety Report) Rapport sur la sécurité chimique
DBO	(Biochemical Oxygen Demand) Demande biochimique en oxygène:
DCO	(Chemical oxygen demand) Demande chimique en oxygène: .
DMEL	(Derived Minimal Effect Level) Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	(Derived No Effect Level) Dose minimale pour un risque acceptable
ECHA	(European Chemicals Agency) Agence européenne des produits chimiques
EC ₅₀	(Effective Concentration 50%) Concentration efficace 50% La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
ErC ₅₀	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
Ed ₅₀	(Effective Dose 50%) Dose effective 50%. La dose effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
ELINCS	(European List of Notified Chemical Substances) Liste européenne des substances chimiques notifiées)
ES	(Exposure Scenario) Scénario d'exposition
IARC	(International Agency for Research on Cancer) Centre international de recherche sur le cancer
IATA	(International Air Transport Association) Association Internationale du Transport Aérien
IMDG	(International Maritime Dangerous Goods) Code maritime international des marchandises dangereuses
LC ₅₀	(Lethal Concentration 50%) Concentration létale à 50%
LD ₅₀	(Lethal Dose 50%) Dose létale à 50%
LOAEC	(Lowest Observed Adverse Effect Concentration) Concentration minimale avec effet observé.
LOAEL	(Lowest Observed Adverse Effect Level) Dose minimale avec effet nocif observé
LOEC	(Lowest Observed Effect Concentration) concentration efficace la plus faible observée
LOEL	(Lowest Observed Effect Level) Dose minimale avec effet observé.
NOEC	(No observed effect concentration) Concentration sans effet observé
NOEL	(No observed effect level) Effet non observé

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **DSX Joint coupe-feu**

Numéro de version: 2.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 08. 06. 2023 Page: 15/(15)
 (Fabricant) - / 21. 03. 2023 Date de révision: 31. 07. 2025

NLP	(No-Longer Polymer) Ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEL	(No Observed Adverse Effect Level) Effet non observé (nocif)
N° CE	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne
OECD	(Organisation for Economic Cooperation and Development) Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	(Persistent Bioaccumulative and Toxic) Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration) Concentration(s) prédite(s) sans effet
ppm	(parts/million) Parties par million
REACH	(Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID	(Regulations concerning the International carriage of Dangerous Goods by Rail) Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SVHC	(Substance of Very High Concern) substance extrêmement préoccupante
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UVCB	(substance of unknown or variable composition, complex reaction products or biological materials) Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques
VOC	(Volatile organic compounds) Composés Organiques Volatils (COV)
vPvB	(Very Persistent and very Bio-accumulative) très persistant et très bioaccumulable
WEL	Limite d'exposition en milieu de travail

Révision:

Rubrique	L'objet de changement	Date	Numéro de version
2.3., 11.2., 12.6.	Propriétés de perturbation endocrinienne	08. 07. 2024	2
3.2.	Composition/informations sur les ingrédients		
1.1.	Code produit, référence	31. 07. 2025	2.1
1., 2., 1.3.	Nom du produit		
1.3.	Informations sur le fabricant		
8.1.	Paramètres de contrôle		